

ÉCONOMIE

Grand port : « Soley blé », une centrale photovoltaïque flottante

Une centrale photovoltaïque flottante en mer dans la baie de Fort-de-France ? C'est l'ambition du Grand port maritime de la Martinique (GPMMLM). Un projet expérimental nommé « Soley blé » que le port développe avec une start-up spécialisée, et qui devrait lui permettre d'atteindre l'autonomie énergétique.

Ericka Morjon
e.morjon@agmedias.fr

L'un des projets majeurs du Grand port maritime de la Martinique (GPMMLM) est la transition écologique. La première phase de cette ambition « verte » est le déploiement en cours d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et sur les bâtiments du terminal de la Pointe-des-Grives. L'énergie solaire ainsi produite sera stockée dans des batteries et injectée dans le réseau, et permettra d'économiser environ 50 % sur les factures d'électricité du Grand port. Un projet « classique » pour un investissement de 11 millions d'euros.

Moins classique et plus expérimental, le projet Soley blé prévoit le déploiement de panneaux photovoltaïques sur la mer. « Nous avons un foncier qui est très contraint sur le port, et nous avons déjà expérimenté presque tout ce que l'on peut faire à terre. Or, nous disposons d'un domaine maritime très important. Donc, le dispositif devrait être similaire à celui-ci, déployé à Sète, en mer Méditerranée.

Le dispositif devrait être similaire à celui-ci, déployé à Sète, en mer Méditerranée.

nous nous sommes dit pourquoi ne pas tenter cette expérience sur l'eau », explique Bruno Mencé, président du directoire du GPMMLM.

La mer, nouvelle frontière

L'énergie renouvelable la moins chère à déployer étant le solaire photovoltaïque, le projet paraît séduisant, mais il est soumis à de nombreuses contraintes notamment la question des cyclones.

Pour explorer cette solution, le Grand Port a décidé de s'associer à SolarinBlue, une start-up française spécialisée dans le solaire photovoltaïque en mer. « Nous existons depuis 2019, et nous



Bruno Mencé (Grand Port) et Aurélien Croq (SolarinBlue) ont lancé le projet expérimental « Soley blé ».

Ericka Morjon/Photo France-Antilles

cela fonctionne, une mairie ou la collectivité pourrait le déployer ailleurs », assure Bruno Mencé.

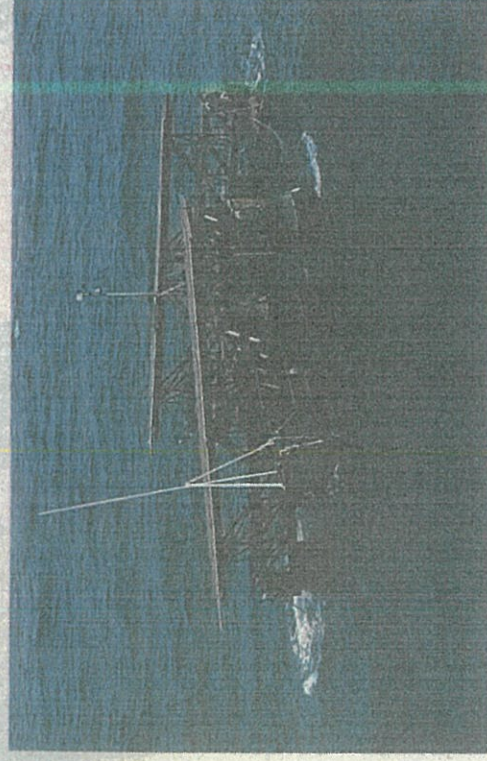
De la taille d'un terrain de foot

Concrètement, ce parc offshore devrait faire un hectare environ, soit la taille d'un terrain de foot, et serait posé sur des flotteurs. L'environnement serait maintenu en place par des ancres glycoïdales, des ancres à vis dites écologiques. Enfin, un raccordement le rattacherait au port. Evidemment, le projet nécessite des autorisations officielles, des études environnementales, un respect de la réglementation. « Nous aurons des échanges dans les mois qui viennent avec les

services de la DEAL, de la direction maritime au travers de la commission nautique pour pouvoir valider tous les aspects environnementaux et techniques. Et puis, il va également s'agir de s'assurer de l'acceptabilité sociale du projet », détaille Bruno Mencé. Et qu'il soit compatible avec les autres usages et usagers de la mer.

Le coût de ce parc devrait se situer autour de 7 millions d'euros. Il devrait permettre au Grand port d'atteindre son autonomie énergétique totale.

En termes de calendrier, il va falloir patienter. Les études de faisabilité devraient durer deux ou trois ans, et la ferme solaire ne sera pas fonctionnelle avant quatre ou cinq ans.



Toute l'actualité avec
LES APPLICATIONS

FRANCE-ANTILLES

FRANCE-GUYANE



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



France-Antilles
Pluies et houle :
vigilance jaune ce lundi

à l'instant

